



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

**DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES
ET DES MOYENS**

Bureau des Ressources Humaines et
du Budget

affaire suivie par :

Talia Curuksu

Arrêté commission sélection

PACTE.doc

Tél. : 04.68.51.67.36

Fax : 04.68.51.66.02

ARRETE PREFECTORAL N° 1771 / 2007

**portant constitution de la commission de sélection
pour le recrutement d'un agent contractuel
dans le cadre du PACTE**

LE PREFET DU DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
Chevalier de la Légion d'Honneur ;

VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, notamment son article 22 bis ;

VU le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'État pris pour l'application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 précitée ;

VU le décret n° 2005-902 du 2 août 2005 pris pour l'application de l'article 22 bis de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

VU l'ordonnance n° 2005-901 du 2 août 2005 et notamment ses articles 3, 4 et 5, instituant un nouveau parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique de l'État (PACTE) ;

VU la circulaire de M. le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire du 14 septembre 2005 relative à la mise en œuvre du contrat dénommé PACTE ;

VU l'arrêté de M. le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire du 14 mars 2007 autorisant au titre de l'année 2007 l'ouverture d'un recrutement par la voie du PACTE pour l'accès au corps des adjoints administratifs de 2^{ème} classe du ministère de l'intérieur et du ministère de l'outre mer ;

Adresse Postale : 24 quai Sadi-Carnot - 66951 PERPIGNAN CEDEX

Téléphone : ☎ Standard 04.68.51.66.66

Renseignements : ☎ INTERNET : WWW.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr
☎ contact@pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

VU l'avis de recrutement transmis le 18 avril 2007 à M. le délégué départemental de l'ANPE pour le recrutement d'un adjoint administratif de 2^{ème} classe sur un poste de polyvalence au bureau du courrier - accueil dans le cadre du PACTE, à la préfecture des Pyrénées-Orientales ;

SUR proposition de Mme la secrétaire générale de la préfecture ;

ARRETE :

ARTICLE 1ER : Il est constitué une commission de sélection pour le recrutement d'un agent des services administratifs sur un poste de polyvalence au bureau du courrier - accueil dans le cadre du PACTE, à la préfecture des Pyrénées-Orientales.

ARTICLE 2 : La commission de sélection est composée des membres ci-après :

- Mme Anne-Gaëlle BAUDOUIN, Secrétaire Générale de la préfecture, présidente
- Mme Aurélia VERROUIL ou, en son absence, Mme Emilie BECOYE, représentant l'ANPE
- M. Jean-Pierre GUISET, directeur des ressources humaines et des moyens ou, en son absence, M. Robert ROUX, représentant le service recruteur
- Mme Marie-France BOUSSU, chef du bureau du courrier ou, en son absence, Mlle Marie-Hélène MESTRES, adjointe.

ARTICLE 3 : La commission de sélection se réunira, à l'initiative de son président, pour examiner les candidatures transmises par l'ANPE et auditionner les candidats sélectionnés.

A l'issue des auditions, la commission arrête la liste des candidats proposés.

ARTICLE 4 : Mme la Secrétaire Générale de la Préfecture des Pyrénées-Orientales est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

FAIT à Perpignan, le **29 MAI 2007**

Le Préfet,

Pour le Préfet
La Sous-Préfète, Secrétaire Générale

Anne-Gaëlle BAUDOUIN

0001